



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/GE.1/2009/1
12 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE**

Organe directeur du Programme concerté de surveillance
continue et d'évaluation du transport à longue distance
des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Trente-troisième session
Genève, 7-9 septembre 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ
DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 7 septembre 2009, à 10 heures¹

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport sur les travaux de la trente-deuxième session.
3. Élection du Bureau.

¹ Il existe des procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Convention (<http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>), et de le retourner au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de la réunion, les membres des délégations sont priés de retirer leur plaquette d'identité auprès du Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, dans ses nouveaux locaux, Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Internet de la Convention: <http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>).

4. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par le Bureau de l'Organe directeur.
5. Examen approfondi des activités liées à la révision du Protocole de Göteborg:
 - a) État d'avancement du modèle GAINS²;
 - b) Comparaison des données communiquées au Centre des inventaires et des projections des émissions et au Centre pour les modèles d'évaluation intégrée;
 - c) Fiabilité des relations source-récepteur utilisées dans le modèle GAINS;
 - d) Que savons-nous des conditions limites?
 - e) Formation d'ozone: état des connaissances sur la modélisation des flux stomatiques;
 - f) Particules fines (PM_{2,5}) – comparaison des modèles et des mesures;
 - g) Particules fines (PM_{2,5}) – exposition de la population urbaine;
 - h) Conclusions – maîtriser les incertitudes.
6. État d'avancement des activités en 2009 et travaux futurs:
 - a) Mesures et modélisation (acidification, eutrophisation, photo-oxydants, métaux lourds; particules et polluants organiques persistants);
 - b) Modèles d'évaluation intégrée;
 - c) Émissions;
 - d) Pollution atmosphérique à l'échelle de l'hémisphère.
7. Stratégie du Programme concerté pour 2010-2019.
8. Coopération avec d'autres organisations et programmes.
9. Communication et partage d'informations avec d'autres régions.
10. Projet de plan de travail pour 2009.
11. Questions financières et budgétaires.
12. Questions diverses.
13. Clôture de la trente-troisième session.

² Modèle d'interaction et de synergie entre les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique.

II. NOTES EXPLICATIVES

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Horaire indicatif: Lundi 7 septembre, 10 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/1

Point 2. Adoption du rapport sur les travaux de la trente-deuxième session

Horaire indicatif: Lundi 7 septembre, 10 h 5

Documentation: EB.AIR/GE.1/2008/2 (Rapport de l'Organe directeur sur les travaux de sa trente-deuxième session)

Point 3. Élection du Bureau

Horaire indicatif: Lundi 7 septembre, 10 h 15

Rappel: À sa trente-deuxième session en 2008, l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) a élu M^{me} S. Vidič (Croatie) Présidente. Il a réélu M. P. Grennfelt (Suède) et M^{me} M. Wichmann-Fiebig (Allemagne) et a élu M^{me} Z. Ferenczi (Hongrie), M. J. Macoun (République tchèque) et M. X. Querol (Espagne) Vice-Présidents. L'Organe directeur a également décidé d'inviter un représentant de la Commission européenne aux réunions de son Bureau.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait élire son président et ses vice-présidents pour l'année à venir. Il pourrait également décider de continuer ou non à inviter un représentant de la Commission européenne.

Point 4. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par le Bureau de l'Organe directeur

Horaire indicatif: Lundi 7 septembre, 10 h 30

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/12 (Activités du Bureau de l'Organe directeur)
ECE/EB.AIR/96 et Add.1 et 2 (Rapport de l'Organe exécutif sur les travaux de sa vingt-sixième session)
ECE/EB.AIR/WG.5/94 et ECE/EB.AIR/WG.5/96 (Rapports du Groupe de travail des stratégies et de l'examen sur ses quarante-troisième et quarante-quatrième sessions)
ECE/EB.AIR/WG.1/2008/2 (Rapport du Groupe de travail des effets sur sa vingt-septième session)

Présentation: Le secrétariat informera l'Organe directeur des questions découlant de la vingt-sixième session de l'Organe exécutif de la Convention, ainsi que des quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et de la vingt-septième session du Groupe de travail des effets. Le Président de

l'Organe directeur présentera un résumé des activités menées par son Bureau entre les trente-deuxième et trente-troisième sessions de l'Organe directeur, notamment dans le cadre de sa coopération avec le Groupe de travail des effets.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait examiner et donner des orientations quant aux travaux ultérieurs sur la coopération avec d'autres organes dans le cadre de la Convention et aux activités futures du Bureau.

Point 5. Examen approfondi des activités liées à la révision du Protocole de Göteborg

Horaire indicatif: Lundi 7 septembre, 11 h 30-18 heures

Présentation: Le Bureau de l'Organe directeur, en coopération avec le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, a mené des travaux préparatoires en coordination avec les centres et équipes de travail de l'EMEP en vue de présenter et d'examiner en détail les activités de l'EMEP liées à la révision en cours des obligations découlant du Protocole de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg). Cette séance thématique sera organisée comme un atelier, avec la présentation par les centres et équipes de travail concernés de huit exposés (de quinze à vingt minutes), suivi chacun d'un débat (dix minutes). Les exposés porteront sur les thèmes ci-après.

a) État d'avancement du modèle GAINS

Un représentant du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) présentera brièvement les caractéristiques du modèle GAINS et illustrera certaines de ses applications pour l'élaboration des politiques. Cet exposé servira d'introduction à un débat sur les principales incertitudes du modèle.

b) Comparaison des données communiquées au Centre des inventaires et des projections des émissions et au Centre pour les modèles d'évaluation intégrée

Des représentants du Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE) ouvriront un débat sur le point de savoir si les estimations des émissions et les projections des émissions communiquées au CIPE diffèrent sensiblement de celles utilisées par le CMEI.

c) Fiabilité des relations source-récepteur utilisées dans le modèle GAINS

Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O) présentera les questions suivantes pour le débat: a) les modifications apportées au modèle eulérien de l'EMEP pendant l'année écoulée; b) comment ces modifications influent-elles sur les relations source-récepteur; et c) la façon dont le plan de travail de l'EMEP a influé sur les relations source-récepteur actuellement utilisées.

d) Que savons-nous des conditions limites?

Les coprésidents de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques présenteront les questions suivantes pour le débat: quels types de changements peut-on attendre dans les conditions limites pour les évaluations de la qualité de l'air en Europe? Dans quelle mesure des réductions du méthane au niveau mondial contribueraient-elles à réduire l'exposition à l'ozone dans la région de la CEE?

e) Formation d'ozone: état des connaissances sur la modélisation des flux stomatiques

Un représentant du CSM-O présentera les questions suivantes pour le débat: Comment l'approche fondée sur les flux modifierait-elle les orientations générales qui peuvent être fournies comparativement aux orientations fondées uniquement sur l'indicateur d'ozone SOMO35³? Dans quelle mesure nos connaissances sur les flux stomatiques sont-elles complètes et fiables?

f) Particules fines (PM_{2,5}) – comparaison des modèles et des mesures

Des représentants du Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC) et du CSM-O présenteront les questions suivantes pour le débat: Dans quelle mesure les modèles actuellement utilisés reproduisent-ils les mesures des concentrations de fond en particules fines? Quels sont les principaux biais systématiques et facteurs inconnus? Quels types d'erreurs dans l'orientation des politiques pourraient être imputables aux modèles?

g) Particules fines (PM_{2,5}) – exposition de la population urbaine

Le Président de l'Équipe spéciale des modèles et des mesures présentera le débat sur les questions suivantes: Quelles incertitudes et quels biais systématiques pourraient induire la méthode adoptée dans le modèle GAINS pour estimer l'exposition de la population urbaine?

h) Conclusion – maîtriser les incertitudes

Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée présidera la séance de clôture, qui sera consacrée aux questions ci-après: Quels enseignements peut-on tirer des incertitudes présentées? Comment peut-on éviter de sous-estimer ou de surestimer systématiquement l'exposition?

Résultat attendu: L'objet de cette séance est de permettre une présentation et un examen approfondis des activités connexes menées dans le cadre de l'EMEP par les centres et les équipes spéciales, en vue de contribuer à la révision en cours des protocoles à la Convention, et en particulier à la révision des obligations découlant du Protocole de Göteborg. L'Organe directeur devrait examiner et évaluer la mesure dans laquelle le modèle et les informations utilisés pour la révision du Protocole de Göteborg reflètent l'état actuel des connaissances scientifiques. Il s'attachera également à repérer les biais systématiques éventuels en vue d'informer les Parties au Protocole de Göteborg représentées à la vingt-septième session de l'Organe exécutif.

Point 6. État d'avancement des activités en 2009 et travaux futurs

Horaire indicatif: Mardi 8 septembre, 10 heures-18 heures

Présentation: L'Organe directeur devrait faire le point des activités de l'EMEP et voudra peut-être étudier certains aspects des travaux futurs liés au projet de plan de travail pour 2010 (ECE/EB.AIR/GE.1/2009/13).

³ Somme des moyennes journalières maximales sur huit heures des concentrations d'ozone dépassant 35 ppb, calculées sur l'année entière.

a) Mesures et modélisation (acidification, eutrophisation, photo-oxydants, métaux lourds; particules et polluants organiques persistants)

Horaires indicatifs: Mardi 8 septembre, 10 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/3 (Mesures et modélisation)
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/15 (Projet de stratégie de surveillance révisée)
EMEP Status Report 1/09: Acidification, eutrophisation et photo-oxydants
EMEP Status Report 2/09: Pollution aux métaux lourds
EMEP Status Report 3/09: Polluants organiques persistants
EMEP Status Report 4/09: Pollution aux particules
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/4 (Modèles d'évaluation intégrée de scénarios de référence)
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/5 (Atelier sur les objectifs ambitieux non contraignants de réduction des émissions pour 2050)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/12 (Azote réactif)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/16 (Nouvelles propositions concernant la révision du Protocole de Göteborg)

Présentation: Des représentants des équipes spéciales et centres de l'EMEP rendront compte de l'état d'avancement des activités sur les mesures et la modélisation dont un aperçu est donné ci-après. Les quatre rapports de situation («Status Report») mentionnés ci-dessus pourront être consultés sur le site Web de l'EMEP à l'adresse suivante: www.emep.int.

- a) Les coprésidents de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation rendront compte de l'état d'avancement des travaux, notamment des résultats de la huitième réunion de l'Équipe spéciale (Paris, 15 et 16 juin 2009). Le CCQC présentera le projet de stratégie de surveillance révisée;
- b) Le CSM-O donnera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation de l'acidification, de l'eutrophisation et des photo-oxydants, notamment de l'état d'avancement des travaux du CCQC et du CMEI, de ses propres travaux, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'en 2010. Il fournira aussi des renseignements sur la première réunion de l'Équipe spéciale sur l'azote réactif;
- c) Le Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E) donnera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des métaux lourds, de l'état d'avancement des travaux du CCQC, de ses propres travaux, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus;
- d) Le CCQC donnera un aperçu des activités de surveillance atmosphérique et de modélisation des particules, notamment de l'état d'avancement des travaux du CSM-O et du CMEI, de ses propres travaux, des résultats obtenus par l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'en 2010;
- e) Le CSM-E donnera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des polluants organiques persistants, notamment de l'état d'avancement des travaux du CCQC, de ses propres travaux, des résultats de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait: a) approuver les résumés de ces rapports et décider de les présenter à l'Organe exécutif; b) examiner l'état d'avancement de la stratégie de surveillance et donner de nouvelles orientations en vue de sa révision; c) faire le point des progrès réalisés dans le domaine de la coopération avec les experts nationaux et donner des orientations sur les moyens de la renforcer; d) faire le point des progrès réalisés dans les activités de modélisation et de surveillance en 2009 dans tous les domaines d'activité mentionnés ci-dessus et donner des orientations quant à la poursuite de ces travaux; et e) donner des orientations quant à la poursuite des travaux sur les mesures et la modélisation, en tenant compte de la nécessité de réviser les Protocoles à la Convention, en particulier le Protocole de Göteborg.

b) Modèles d'évaluation intégrée

Horaire indicatif: Mardi 8 septembre, 12 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/4 (Modèles d'évaluation intégrée de scénarios de référence)
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/5 (Atelier sur les objectifs ambitieux non contraignants de réduction des émissions pour 2050)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/12 (Azote réactif)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/16 (Nouvelles propositions concernant la révision du Protocole de Göteborg)

Présentation: Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée fera état des progrès accomplis, notamment des résultats des réunions et ateliers de l'Équipe spéciale (Bilthoven, Pays-Bas, 8-10 juin 2010), ainsi que des conclusions de l'atelier sur les modèles d'évaluation intégrée (Utrecht, Pays-Bas, 5 et 6 mars 2009). Le CMEI rendra compte des progrès accomplis, notamment de l'état d'avancement de la projection de référence.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait examiner quelles données d'énergie et d'activité destinées au calcul des émissions dans les modèles d'évaluation intégrée seront incluses dans la projection de référence.

c) Émissions

Horaire indicatif: Mardi 8 septembre, 15 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/6 (Inventaires et projections des émissions)
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/7 (État actuel des données d'émission)
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/8 (Examens approfondis de niveau 3 des inventaires des émissions)
EMEP/CEIP Data Report (Données d'émission communiquées à l'EMEP/CEE: situation en 2009)

Présentation: Le Président de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions rendra compte des progrès accomplis, notamment des résultats des vingt et unième et vingt-deuxième réunions de l'Équipe spéciale (Milan, Italie, 10 et 11 novembre 2008 et Vienne, 11 et 12 mai 2009, respectivement). Il fera part de l'état d'avancement de la mise à jour du *Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques*, ainsi que des

éléments du projet de plan pour sa tenue à jour et son amélioration. Il fera le point du programme d'amélioration des inventaires, en ce qui concerne particulièrement les examens approfondis de niveau 3 des inventaires des émissions. Le CIPE informera l'Organe directeur de la situation en ce qui concerne les données communiquées sur les émissions, de ses propres travaux et de ceux du CMEI relatifs à la qualité des données. Par ailleurs, comme le Bureau de l'Organe exécutif l'a demandé, le CIPE présentera une proposition de calendrier pour les examens approfondis des Parties sur les trois à cinq prochaines années (2010-2013/2015).

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait: a) étudier les informations relatives à la mise à jour du *Guide des inventaires des émissions* et approuver, le cas échéant, le *Guide* révisé aux fins de son utilisation pour la communication des données d'émission et recommander son adoption à l'Organe exécutif; b) évaluer le projet de plan pour la tenue à jour et l'amélioration du *Guide* et donner des orientations à son sujet; et c) examiner les propositions concernant les examens approfondis de niveau 3 et les recommander à l'Organe exécutif pour adoption au plus tard à sa vingt-septième session en décembre 2009.

d) Pollution atmosphérique à l'échelle de l'hémisphère

Horaire indicatif: Mardi 8 septembre, 17 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/11 (Transport hémisphérique des polluants atmosphériques)

Présentation: Les coprésidents de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques rendront compte: a) des résultats de la cinquième réunion de l'Équipe spéciale, (Paris, 19 juin 2009); b) des résultats de l'atelier tenu conjointement avec l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation sur les liens existant entre la modélisation régionale et la modélisation mondiale et entre la qualité de l'air et le climat (Paris, 17-19 juin 2009); c) des progrès accomplis dans l'établissement du rapport d'évaluation de 2010.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait examiner et approuver les principales conclusions de l'Équipe spéciale, et lui donner des indications pour l'établissement de la version définitive du rapport d'évaluation.

Point 6. Stratégie du Programme concerté pour 2010-2019

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 10 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/10 (Projet de stratégie du Programme concerté pour 2010–2019)

Présentation: Un membre du Bureau de l'Organe directeur présentera le projet de stratégie du Programme concerté pour 2010-2019, en tenant compte des réactions du Bureau. Le Président expliquera comment la stratégie proposée pour l'EMEP s'articule avec la stratégie à long terme de la Convention et la stratégie à long terme du Groupe de travail des effets.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait examiner et adopter une nouvelle stratégie pour le Programme concerté pour 2010-2019 et recommander son approbation par l'Organe exécutif à sa vingt-septième session en décembre 2009. L'Organe directeur devrait tenir compte de son

évaluation de la mise en œuvre des objectifs de la précédente stratégie et il devrait réfléchir aux changements pouvant être apportés dans les questions politiques et scientifiques, les objectifs, les éléments moteurs et les enjeux, ainsi que dans le cadre stratégique actuellement élaboré en vertu de la Convention.

Point 7. Coopération avec d'autres organisations et programmes

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 11 h 30

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/12 (Activités du Bureau de l'Organe directeur)
Les organisations et programmes sont invités à mettre à disposition la documentation informelle sur leurs travaux.

Présentation: Les organisations et les programmes représentés à la session seront invités à exposer brièvement leurs travaux et leur coopération avec l'EMEP.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait prendre note des informations communiquées et se prononcer sur la coopération à venir.

Point 8. Communication et partage d'informations avec d'autres régions

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 12 heures

Présentation: Le secrétariat appellera l'attention sur la décision prise par l'Organe exécutif, à sa vingt-cinquième session, d'encourager les organes subsidiaires à faire part de leur expérience et à partager des informations avec d'autres régions.

Résultat attendu: Les centres et les organes subsidiaires devraient appeler l'attention sur leurs activités pertinentes en cours et proposer des moyens de nouer des liens encore plus étroits à l'avenir.

Point 9. Projet de plan de travail pour 2010

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 15 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/13 (Projet de plan de travail pour 2010)

Présentation: Le Président présentera le projet de plan de travail pour 2010.

Résultat attendu: En prenant en considération les exposés et les échanges de vues au titre des points 4 à 8 de l'ordre du jour, l'Organe directeur devrait arrêter le projet de plan de travail pour 2010, qui sera soumis à l'Organe exécutif pour adoption.

Point 10. Questions financières et budgétaires

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 16 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/GE.1/2009/14 (Questions financières et budgétaires)
ECE/EB.AIR/GE.1/2009/12 (Activités du Bureau de l'Organe directeur)

Présentation: Le secrétariat présentera la note et rendra compte des mises à jour éventuelles concernant le règlement des contributions obligatoires au budget de l'EMEP en 2009.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait notamment adopter le budget détaillé pour 2010 et la liste des contributions obligatoires pour 2010, et soumettre ceux-ci à l'Organe exécutif pour approbation.

Point 11. Questions diverses

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 17 h 15

Observation générale: Au moment de l'établissement du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point.

Point 12. Clôture de la trente-troisième session

Horaire indicatif: Mercredi 9 septembre, 17 h 30

Documentation: Plan général informel du rapport sur les travaux de la session

Présentation: Le secrétariat présentera le plan général du rapport, accompagné des principales décisions.

Résultat attendu: L'Organe directeur devrait donner au secrétariat des orientations concernant l'établissement de la version définitive du rapport.
